RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Envoyé en préfecture le 29/04/2024 Reçu en préfecture le 29/04/2024 Publiè le tement de l'Ariège

ID: 009-210900619-20240415-DELIB_2024_018-BF

Les Bordes sur Arize

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 15 AVRIL 2024



Date de la convocation : 09 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-et-quatre, le quinze avril, l'assemblée régulièrement convoquée s'est réunie sous la présidence de Frédéric CAMPS, maire.

Présents : CAMPS F, DUFOSSÉ D, MERIC M, LAFONT P, CABE A, CHAUVET F, MIR A., PEREIRA-SANTERRE J., POUILLET M.A.,

de SAINT BLANQUAT G., VALERO G.

Procurations: COMMENGE S. à VALERO G., GOUZY S. à MERIC M., KOSMINSKY S. à CAMPS F.,

Absents: DENOY S.

Ш

Secrétaire de séance : MIR A.

2024-018- VOTE DES SUBVENTIONS

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que les propositions de subventions pour l'année 2024 ont été présentées au sein de la commission de culture.

Un tableau annexé à la délibération récapitule l'ensemble des subventions proposées pour l'année 2024.

Monsieur le Maire propose de valider les subventions.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- APPROUVE les subventions inscrites dans le tableau annexé.
- AUTORISE Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tout document se rapportant à cette affaire.
- DIT que les crédits nécessaires sont prévus au Budget Primitif 2024.

Adopté à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus. Pour extrait certifié conforme.

> Le Maire, Frédéric CAMPS

SI 22

ANNEXE A LA DÉLIBÉRATION 2024-018 - VOTE DES SUBVENTIONS 2024

ASSOCIATION	MONTANT
Amicale des Parents d'Élèves	400,00
Association de Gymnastique	400.00
Chœur Liturgique Œcuménique	300,00
Comité des Fêtes	8 500.00
Coopérative Scolaire	2 500,00
FNACA	50,00
Foyer Éducatif Collège André Saint-Paul	300,00
Soc. De pêche Le Goujon de l'Arize	200,00
ONAC	50,00
Amicale Sapeurs-Pompiers	400,00
ACCA Les Bordes	350,00
Spéléo Club de l'Arize	200,00
Club des Ainés du Mas d'Azil	200,00
Entraide Sociale Arize-Lèze	500,00
Les Restaurants du Cœur de l'Ariège	350,00
Croix Rouge	300,00
Rugby VAL XV	200,00
Rando Arize Pyrénées	200,00
TOTAL SUBVENTIONS	15 400,00